

## Tarifs 2024

applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

### 1 – SALLE PANTIGNY (RDC, étage et derrière)

Réservation	RDC PANTIGNY	Etage PANTIGNY	Derrière PANTIGNY
ASSOCIATIONS de CRAON	55 €	27 €	12 €
ASSOCIATIONS territoire CCPC et AUTRES LOCATAIRES	110 €	55 €	12 €

> Réduction de 50 % en cas d'utilisation de la salle pour vin d'honneur ou autres manifestations ne dépassant pas la ½ journée et permettant une location de la salle en soirée.

> GRATUIT pour les partis politiques et les syndicats

> GRATUIT pour les associations lorsque l'accueil ne peut pas se faire à l'espace Boris Vian.

### 2 – EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terrain + installation (vestiaires...) par jour	100 €
Salles sportives à la journée	127 €
Salles sportives à la ½ journée	53 €
Salle sportive à l'heure	21 €

### 3 – INDEMNISATION NETTOYAGE

Salle du Mûrier	200 €
RDC Salle Pantigny	100 €
Etage Salle Pantigny	50 €
Terrain sportif et installation	100 €
Salle de sport	100 €

#### 4 – SALLE des FETES du MÛRIER

LOCATAIRES	RESERVATIONS		CUISINE	
			SANS	AVEC
ASSOCIATIONS DE CRAON	1 <sup>ère</sup>		GRATUIT	
	2 <sup>ème</sup> et +	Vin d'honneur	53 €	64 €
		Journée entière	134 €	165 €
		Week-end ou 2 jours consécutifs	204 €	235 €
ASSOCIATIONS PAYS DE CRAON	Vin d'honneur		158 €	202 €
	Journée entière		409 €	509 €
	Week-end ou 2 jours consécutifs		612 €	714 €
AUTRES	Vin d'honneur		209 €	272 €
	Journée entière		546 €	679 €
	Week-end ou 2 jours consécutifs		818 €	953 €
MISE EN PLACE DES GRADINS (à partir de 150 personnes)			150 €	

- > Réduction de 50 % en cas d'utilisation de la salle pour vin d'honneur ou autres manifestations ne dépassant pas la ½ journée et permettant une location de la salle en soirée.
- > GRATUIT pour les associations qui organisent des manifestations ouvertes à tous, à but non lucratif et d'intérêt général.

#### 5 – ESPACE LE PRÉ 9

LOCATAIRES	RESERVATIONS	TARIFS
ASSOCIATIONS DE CRAON	1 <sup>ère</sup>	GRATUIT
	2 <sup>ème</sup>	200 €
ASSOCIATIONS TERRITOIRE PAYS DE CRAON		250 €
AUTRES OCCUPANTS		300 €
JOUR SUPPLÉMENTAIRE DE LOCATION		50 €
MISE EN PLACE DES TAPIS		
→ salle entière		100 €
→ ½ salle		50 €

- > La mise en place de matériels ou dispositifs divers (tables, chaises, podiums, autres...) par le personnel communal sera chiffrée précisément en fonction de la demande et des possibilités. L'ensemble du coût sera répercuté au demandeur (temps de travail des agents, locations éventuelles...).